

Abonnements Pain automne-hiver 2016-2017

Je soussigné(e),
membre adhérent de l'Amap portes de Bretagne à jour de ma cotisation pour l'année 2016 souscrit un abonnement pain pour la saison automne-hiver 2016-2017 (25 semaines du jeudi 6 octobre 2016 au jeudi 30 mars 2017), de 18h à 19h30 au 26 rue de St Lô, 35300 Fougères.

Cet abonnement me donnera droit à du pain, du pain de mie, et/ou de la brioche, issus de l'agriculture biologique, et me permettra de connaître notre boulanger-paysan partenaire (Blandine LECRIVAIN).

Je m'engage à venir chercher **mon pain** tous les jeudis, de 18h à 19h30 au 26 rue de St Lô, 35300 Fougères. Le pain confectionné par Blandine Lecrivain est cuit le mercredi, jour d'allumage de son four.

Je choisis :

- un abonnement pain 500 gr par semaine à 2 euros
- un abonnement pain 1 kg par semaine à 4 euros
- un abonnement pain de mie par semaine à 3 euros
- un abonnement brioche par semaine à 3,30 euros

Le montant total est payable en une, deux ou trois fois, soit :

1x 50€ ou **2x 25€** ou **3x 16,70€** pour le pain 500g
1x 100€ ou **2x 50€** ou **3x 33,40€** pour le pain 1kg
1x 75€ ou **2x 37,50€** ou **3x 25€** pour le pain de mie
1x 82,50€ ou **2x 41,25€** ou **3x 27,50€** pour la brioche.

Les chèques seront encaissés par les producteurs en **novembre, janvier et mars**.
Les chèques sont à libeller à l'ordre de «**earl du bas val** »

En cas d'absence je peux demander à une personne de mon entourage (ami, famille, voisin ...) de venir chercher mon pain. Le remplaçant temporaire émergera à ma place. Si je ne trouve personne pour me remplacer ou si je ne me présente pas, mon produit sera ajouté au panier solidaire.

Fait à Fougères le

Signature de l'adhérent

Signatures des producteurs

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
AMAP Portes de Bretagne - Les Ateliers - 9 rue des Frères Deveria - 35300 FOUGERES
amapportesdebretagne@gmail.com

Abonnements Pain automne-hiver 2016-2017

Je soussigné(e),
membre adhérent de l'Amap portes de Bretagne à jour de ma cotisation pour l'année 2016 souscrit un abonnement pain pour la saison automne-hiver 2016-2017 (25 semaines du jeudi 6 octobre 2016 au jeudi 30 mars 2017), de 18h à 19h30 au 26 rue de St Lô, 35300 Fougères.

Cet abonnement me donnera droit à du pain, du pain de mie, et/ou de la brioche, issus de l'agriculture biologique, et me permettra de connaître notre boulanger-paysan partenaire (Blandine LECRIVAIN).

Je m'engage à venir chercher **mon pain** tous les jeudis, de 18h à 19h30 au 26 rue de St Lô, 35300 Fougères. Le pain confectionné par Blandine Lecrivain est cuit le mercredi, jour d'allumage de son four.

Je choisis :

- un abonnement pain 500 gr par semaine à 2 euros
- un abonnement pain 1 kg par semaine à 4 euros
- un abonnement pain de mie par semaine à 3 euros
- un abonnement brioche par semaine à 3,30 euros

Le montant total est payable en une, deux ou trois fois, soit :

1x 50€ ou **2x 25€** ou **3x 16,70€** pour le pain 500g
1x 100€ ou **2x 50€** ou **3x 33,40€** pour le pain 1kg
1x 75€ ou **2x 37,50€** ou **3x 25€** pour le pain de mie
1x 82,50€ ou **2x 41,25€** ou **3x 27,50€** pour la brioche.

Les chèques seront encaissés par les producteurs en **novembre, janvier et mars**.
Les chèques sont à libeller à l'ordre de «**earl du bas val** »

En cas d'absence je peux demander à une personne de mon entourage (ami, famille, voisin ...) de venir chercher mon pain. Le remplaçant temporaire émergera à ma place. Si je ne trouve personne pour me remplacer ou si je ne me présente pas, mon produit sera ajouté au panier solidaire.

Fait à Fougères le

Signature de l'adhérent

Signatures des producteurs

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
AMAP Portes de Bretagne - Les Ateliers - 9 rue des Frères Deveria - 35300 FOUGERES
amapportesdebretagne@gmail.com